

d'un prix uniforme pour les pays entrés dans l'union postale. Les lettres du Canada destinées aux pays d'Europe paieront un droit de timbre de cinq centins, et celles destinées aux pays les plus éloignés comme l'Inde, ne paieront que dix centins.

— Les dépêches de Washington disent que le remarquable accroissement de la colonisation des terres publiques porte beaucoup de gens résolus à penser que l'émigration de l'excédant de population des villes encombrées de l'Est dans les domaines publics de l'Ouest offre le véritable remède aux temps difficiles.

Il résulte de statistiques fournies par le général Williamson commissaire au Land Office, que pendant l'année finie le 30 juin 1878 il a été vendu près de 4 millions d'acres de terre de plus que l'année précédente dans le Minnesota, le Nebraska, le Kansas et le Dakota. Le général ajoute qu'une grande quantité de ces terres a été prise par des associations de colons, formées en beaucoup de cas d'artisans des villes. Les achats de terres publiques ont aussi été très-considérables dans l'Arkansas.

En ce qui concerne le Texas, sa population a augmenté, assure-t-on, dans des proportions tout-à-fait sans précédent, mais comme les terres publiques du Texas appartiennent à l'Etat, le gouvernement général n'est pas en mesure de connaître avec exactitude la quantité qui en a été vendue.

Pendant la dernière année fiscale, il a été vendu dans l'Arkansas 1,356,471 acres de terre, au lieu de 710,700 l'année précédente; dans le Dakota, 1,461,801 au lieu de 218,578; dans le Kansas, 1,057,000 au lieu de 710,000, et dans le Minnesota 1,041,803 au lieu de 279,847.

L'accroissement le plus considérable a porté sur les terres requises, conformément à la loi du Homestead, leur superficie s'étant élevée à 2,882,684 acres, contre 910,399 l'année d'avant. Dans le Dakota, il a acquis de cette façon 123,869 acres en 1878, soit une augmentation de 400 0/0. Dans le Minnesota, l'augmentation a été du triple 564,506 acres contre 183,880. Dans le Nebraska et le Kansas, les opérations du Homestead ont plus que doublé.

Il a été disposé cette dernière année 570,000 acres de terre au lieu de 69,000 l'année précédente, en vertu de l'acte Timber Culture, qui obligent les colons qui reçoivent la terre d'en affecter une partie à l'arboriculture.—Il a été acquis en vertu de cet acte 385,000 acres dans le Minnesota au lieu de 76,000; dans le Nebraska 174,000 au lieu de 88,000, dans le Kansas 693,786 au lieu de 838,020.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Telle est l'épigramme inscrite en tête d'un volume intitulé : "Le Saguenay," ayant pour auteur le Révd. M. F. Pilote. Cette épigramme devrait être le mot d'ordre de tous ceux qui désirent s'occuper de cette question si importante de la colonisation qui aujourd'hui est devenue un besoin réel pour notre population canadienne. Depuis nombre d'années l'on s'est occupé des moyens de détourner nos jeunes compatriotes d'aller demander à nos voisins, comme le dit l'auteur de ce volume, "ce qu'en cherchant mieux, ils devraient si bien trouver dans notre pays, du pain, de l'espace et de la liberté." Jusqu'à un certain point, le succès a été satisfaisant; le clergé aidant, on a réussi à ouvrir deux grands débouchés à la colonisation: les townships de l'Est et le Saguenay. Mais il reste encore dans cette localité et ailleurs, de nombreuses terres à défricher, et il convient de porter toute notre attention d'employer toutes

nos ressources et toute notre énergie pour en opérer le défrichement.

Les travaux de l'homme seront toujours forts importants dans les champs, et tous nous devons, au moyen même de grands sacrifices, employer tous nos efforts pour les y retenir et à augmenter le nombre des travailleurs du sol; nous devons faire des vœux pour que les habitants de la campagne quittent le moins possible leur clocher, à l'ombre duquel ils conservent bien mieux leur moralité et leur bien-être matériel. Sans contredit, plus on rencontrera de travailleurs à la campagne, plus la production deviendra abondante, et par conséquent chaque émigration vers les villes sera une étape vers la décadence de l'agriculture.

Nous sommes heureux de voir en général la presse canadienne s'emparer de cette importante question. Pour aujourd'hui nous nous faisons un devoir d'offrir à la sérieuse considération de nos lecteurs le remarquable écrit suivant que nous empruntons au *Nouveau-Monde*. Nous concourons pleinement dans les vues de M. Pécrivain de ce journal, et nous voudrions les voir partager par la majorité de nos lecteurs.

Voici ce que nous lisons dans le *Nouveau-Monde*, publié à Montréal :

"Le but de la société de colonisation de Montréal est d'engager l'opinion publique en faveur de la colonisation, d'engager le Gouvernement à accorder le plus d'argent possible pour en favoriser le développement et encourager ceux qui veulent s'y livrer, et, au moyen de fonds qu'elle acquerra par souscriptions et par dons, de venir elle-même en aide aux nouveaux colons les plus nécessiteux, pour leur permettre de vivre en attendant les premières récoltes.

"Il devrait exister des sociétés de ce genre dans presque toutes les paroisses de la province. Le bien qu'elles feraient, serait incalculable. Au moyen d'une légère souscription annuelle de leurs membres, ainsi que de contributions volontaires, qui pourraient prendre la forme de collectes une ou deux fois par an, et des recettes de soirées, ou de parties de plaisir, ou de bazars, etc., organisés dans ce but, ces sociétés obtiendraient facilement dans chaque paroisse un fonds de secours qu'on utiliserait ensuite pour empêcher des familles indigentes d'aller s'étioler et augmenter la misère dans nos villes, ou accroître le nombre des Canadiens expatriés à l'étranger, en les aidant à aller s'établir plutôt sur des terres neuves. Ce serait à accomplir un acte à la fois éminemment patriotique et religieux; car on garderait notre population au pays, on augmenterait la richesse nationale, et on sauverait en même temps des milliers de compatriotes du danger d'aller perdre leur foi et tomber dans l'indifférentisme au milieu d'un peuple étranger, où ils seraient isolés et exposés à la contagion d'une foule d'exemples pernicieux; sans compter qu'on en retirerait beaucoup de la misère.

Nous souscrivons pour les pauvres de toutes les parties de l'univers; nous pouvons donc souscrire aussi, nous devrions souscrire avant tout pour les pauvres de notre pays, pour nos propres compatriotes. Pourquoi n'y aurait-il pas dans chaque paroisse une caisse destinée aux contributions volontaires en faveur de la colonisation, c'est-à-dire, du soulagement des pauvres, de la protection de la foi de nos frères menacés des mille dangers de l'expatriation aux Etats-Unis, de la conservation de nos forces nationales? L'argent ainsi recueilli pourrait être confié à garde à un comité d'hommes choisis et zélés ayant à leur tête le pasteur de la paroisse.

"L'important est de généraliser les souscriptions. Il y a à peu près douze cents mille âmes en cette province. Supposons